

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 17 décembre 2012 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire au 18 rue Principale Nord.

Sont présents; Madame Christianne Cloutier, Messieurs Réal Lajeunesse, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Ward O'Connor et Yvon Rivet.

Autres présences; Jacques Émond, Roger Paradis, Marc Émond

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2012-12-246

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Claude Desjardins et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2012-12-247

#### ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2013

Proposé par Madame Christianne Cloutier et il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2013 tel que présentées ci-dessous;

<b><u>Prévisions des dépenses</u></b>	<b>2013</b>
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	237 037 \$
COMPTOIR POSTAL	25 510 \$
VOIRIE MUNICIPALE	363 752 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	178 374 \$
SERVICE D'INCENDIES	77 850 \$
ENTRETIEN DES ÉDIFICES	32 925 \$
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	15 350 \$
SERVICE DE LA DETTE	3 500 \$
ACTIVITÉS DE LOISIRS	19 900 \$
<b><u>Autres</u></b>	
AÉROPORT	6 571 \$
CONTRIBUTION POLICE	47 387 \$
QUOTE-PART M.R.C.	49 818 \$
IMMOBILISATIONS	219 393 \$
PROJET AIDE À DOMICILE	3 000 \$
DIVERS	30 500 \$
TRAVAUX À L'AQUEDUC	30 000 \$
SENTIER PÉDESTRE	25 420 \$
<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1,366,787 \$</b>

## **Prévisions des revenus**

REVENUS SPÉCIFIQUES	35 866 \$
SUBVENTIONS	450 215 \$
AUTRES REVENUS	212 105 \$
APPROPRIATION DU SURPLUS	50 000 \$
COMPTOIR POSTAL	8 000 \$

## **Taxes**

TAXES GÉNÉRALES; 0,88\$/100\$	437 282 \$
TAXES AQUEDUC; 200.00\$ par logement	19 000 \$
TAXES DE VIDANGES ET RECYCLAGE	105 627 \$
Résidence; (2012, 244\$) (2013; 224\$)	
Chalet; (2012; 244\$) (2013; 224\$)	
Commerce; (2012; 500\$) (2013; 460\$)	
Camp de chasse; (2012; 81.33\$) (2013; 69.33\$)	

TAXES DES BOUES SEPTIQUES	48 692 \$
Résidence; (2012; 95\$), (2013; 95\$)	

Chalet; (2012; 47.50\$) (2013; 47.50\$)  
Commerce et terrains de camping  
(2012-800.00\$ ou 400.00\$) (2013; 800\$ ou 400\$)

**GRAND TOTAL DES REVENUS** **1,366,787 \$**

2012-12-248

### **ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE**

Proposé par Monsieur Claude Desjardins et il est résolu d'adopter le taux de la taxe foncière générale à 0.88\$ du 100\$ d'évaluation pour l'année 2013.

Adoptée à l'unanimité

2012-12-249

### **ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE DE SERVICE POUR L'AQUEDUC**

Proposé par Monsieur Yvon Rivet et il est résolu d'adopter les taux de la taxe de service sur les vidanges et recyclage pour l'année 2013 tels que décrits;

2012-12-250

### **ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE DES VIDANGES ET RECYCLAGE**

Proposé par Monsieur Réal Lajeunesse et il est résolu d'adopter les taux de la taxe de service sur les vidanges et recyclage pour l'année 2013 tels que décrits;

224.00\$ pour un chalet,  
224.00\$ pour une résidence,  
460.00\$ pour un commerce.  
69.33\$ pour un chalet ou camp de chasse qui n'est pas en bordure d'un chemin public entretenu par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2012-12-251

ADOPTION DES TAUX POUR LE SERVICE DE CUEILLETTE DES BOUES SEPTIQUES

Proposé par Madame Christianne Cloutier et il est résolu d'adopter les taux de la taxe de service pour la cueillette des boues septiques pour l'année 2013 tels que décrits;

Logement; 95.00\$

Chalet; 47.50\$

Commerce; motels et restaurants, pourvoiries; 800.00\$

Terrains de camping; 800\$ plus 47.50\$ pour chaque chalet

Pour les restaurants ouverts durant l'été seulement et les loges; 400.00\$

Le casse-croûte sur la rue principale sud, le taux est fixé à 95.00\$

Le dépanneur KASSO, 400\$.

Adoptée à l'unanimité

2012-12-252

ADOPTION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

Proposé par Monsieur Yvon Rivet et il est résolu de fixer le taux d'intérêt sur les comptes passés dus pour l'année 2013 à 1.5% par mois ou 18% par année.

Adoptée à l'unanimité

2011-12-253

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Proposé par Monsieur Réal Lajeunesse il est résolu d'adopter le programme d'immobilisations pour les années 2013-2014-2015 tel l que décrit ci-dessous;

<b>Année 2013</b>
-------------------

**1. Réfection de chemins**

Coûts estimatifs; 150,000 \$

50,000 \$ à même les fonds du budget et 100,000 \$ provenant de subventions gouvernementales

**2. Aménagement d'une caserne**

Coûts estimatifs; 150,000 \$

provenant des fonds du budget et de subventions gouvernementales

**3. Aménagement d'une bibliothèque municipale**

Coûts estimatifs; 100,000 \$

50,000 \$ pris à même les fonds du budget et 50,000 \$ provenant de subventions

<b>Année 2014</b>
-------------------

### **1. Patinoire couverte et plancher de ciment**

Coûts estimatifs; 200,000 \$

66,666 \$ pris à même les fonds du budget  
133,334 \$ provenant de subventions gouvernementales

### **2. Aménagement d'une salle communautaire**

Coûts estimatifs; 150,000 \$

100,000 \$, provenant de subventions gouvernementales et 50,000\$ pris à même les fonds du budget.

### **3. Réfection de chemins**

Coûts estimatifs; 150,000 \$  
50,000 \$ à même les fonds du budget et 100,000 \$ provenant de subventions gouvernementales.

<b>Année 2015</b>
-------------------

### **1. Réfection de chemins**

Coûts estimatifs; 150,000 \$  
50,000 \$ à même les fonds du budget et 100,000 \$ provenant de subventions gouvernementales.

2012-12-254

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20.00 heures, Madame Christianne Cloutier propose la levée de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
Alain Fortin  
Maire

\_\_\_\_\_  
Liliane Crytes  
secrétaire, trésorière